



## LE DOSSIER

# Zoom sur *La p'tite poubelle verte* et le Service extérieur

**Mairie** Le Conseil administratif à votre écoute chaque trimestre dès 2017 ..... 3

**Easyvote** Le Conseil municipal souhaite favoriser le vote des jeunes [www.wwww](http://www.wwww) 10

**Énergie** Une nouvelle subvention communale pour les panneaux solaires ..... 10

**Culture** Le Festival Antigél vous réchauffe aussi à Confignon ..... 15

DÉC.	Manifestation	Lieu	Organisation
18	Contes de l'Avent*	Église Confignon	Association Accroch'contes
20	Arbre de Noël	Salle communale	Mairie
<b>JANVIER</b>			
13	Apéritif communal*	Salle communale	Commune de Confignon
27 – 19 février	Festival Antigél*	Bains de Cressy et autres lieux	Antigel et Mairie
31	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
<b>FÉVRIER</b>			
12	Votations	Salle communale	Service des votations
25	Repas dansant	Salle communale	Confid'Oizes
<b>MARS</b>			
7	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
19	Spectacle de marionnettes*	Salle communale	Les Croquettes et Mairie
26	Contes de printemps	Salle des mariages	Association Accroch'contes
28 – 2 avril	Exposition	Salle communale	Artisan'Art
<b>AVRIL</b>			
4	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
9	Vide-grenier	Préau de l'école de Cressy	Association des habitants de Cressy

\* voir article dans ce numéro

→ Pour la programmation des films CinéSaussure et CinéKid (aula du collège de Saussure), veuillez vous reporter au site [culture-rencontre.ch/cinema](http://culture-rencontre.ch/cinema)

## Bienvenue à toutes et à tous au traditionnel Apéritif communal de début d'année

L'Apéritif communal organisé par la Mairie aura lieu **le vendredi 13 janvier 2017 à 19h**. Ce sera l'occasion pour vous, habitants de Confignon, d'être informés par le Conseil administratif des projets prévus ou en cours, ainsi que de découvrir le «Coup de chapeau» et/ou le «Coup de cœur» attribués à une personne, à une association ou à un groupement de la commune s'étant particulièrement distingué dans divers domaines.

Lors de cette soirée, vous pourrez aussi faire plus ample connaissance avec vos élus et vos voisins, tout en bavardant autour d'un verre.

**Réservez d'ores et déjà cette date et venez nombreux à la Salle communale ce soir-là !**

## Fin d'année : horaires de fermeture de la Mairie et de l'état civil

Durant les fêtes, la Mairie sera fermée du **lundi 26 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017**. Les services rouvriront au public **le mardi 3 janvier**. **L'arrondissement de l'état civil de Bernex sera fermé du vendredi 23 décembre 12h au lundi 2 janvier inclus.**

En cas de décès, prière de contacter les Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève (tél. 022 418 60 00) ou un autre service de pompes funèbres de votre choix qui procédera à l'annonce auprès de l'état civil.

Pour l'annonce d'une naissance survenue au domicile, prière de composer le 079 829 11 87 le mardi 27 décembre entre 10h00 et 12h00 ou le vendredi 30 décembre entre 10h00 et 12h00.

## Cimetière : avis d'échéance

Les personnes ayant des parents inhumés au cimetière de Confignon en 1996, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2016, sont informées de leur échéance au 31 décembre 2016.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à la Mairie de Confignon (2, chemin de Moulaz, 1232 Confignon) jusqu'au 14 février 2017.

Les monuments et entourages des tombes dont la concession n'a pas été renouvelée devront être enlevés pour le 30 mars 2017 au plus tard. Passé ce délai, la Commune en prendra possession et en disposera.

## Délai rédactionnel pour le numéro de mars 2017

Les personnes et les associations communales qui souhaitent apporter leur contribution au Confiliën peuvent remettre leur texte **d'ici au 16 janvier 2017** à [communication@confignon.ch](mailto:communication@confignon.ch)



## SOMMAIRE

Dossier	4-7
Côté mairie	8-12
Dans le rétroviseur	12
Délibérations du Conseil municipal	13
Le coin des associations	13-14
Sur le bloc-notes	14
Espace culture	15-16



**Sylvie Jay**  
Conseillère administrative

*Gageons qu'une grande majorité des habitants jouera le jeu du tri à la source et permettra par là même d'atteindre le taux minimal de 50% de tri des déchets, taux qui nous mettrait à l'abri de cette taxe tout en améliorant notre qualité environnementale et celle des générations futures. D'avance, nous vous remercions de votre participation citoyenne!*

### Et si jeter signifiait aussi recycler ?

*Alors que la fin de l'année approche et que notre esprit est tourné vers les fêtes à venir, nous nous devons néanmoins de vous informer sur un thème plus prosaïque qui est celui des déchets. En effet, vous avez a priori déjà reçu la visite d'étudiants chargés par la Mairie de vous distribuer le set de «La p'tite poubelle verte» et des informations complémentaires vous sont communiquées dans le dossier de cette édition du Conf'ilien. Le projet «La p'tite poubelle verte» concerne le recyclage de nos déchets de cuisine qui constitue plus du tiers du contenu de nos poubelles. Notre Commune a souhaité répondre au plus vite à la sollicitation du Canton en vue de distribuer ces nouvelles poubelles vertes à la population. Le but recherché est certes d'améliorer la qualité et la quantité du recyclage, mais il vise également à éviter la «taxe au sac» déjà en vigueur dans la quasi-totalité des cantons, sous la pression de la Confédération.*

*Bien que la levée des déchets soit effectuée par des mandataires, le Service extérieur de la Mairie est fortement sollicité car en charge de l'entretien et de l'embellissement des parcs, des espaces publics, ainsi que des voiries de notre commune. Il est ainsi mobilisé au quotidien pour veiller à la propreté de notre commune et le travail ne manque pas en la matière.*

*Aussi, à l'occasion de l'inauguration en cette fin d'année des nouveaux locaux du Service extérieur déplacés au Centre intercommunal de voirie (CIV), avons-nous souhaité prolonger le dossier consacré à l'intensification du recyclage des déchets organiques en vous rappelant les tâches principales prises en charge par les collaborateurs de ce Service.*

*Au nom du Conseil administratif, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une heureuse Année 2017.*

#### Editeur:

#### Commune de Confignon

Chemin de Moulaz 2  
1232 Confignon  
022 850 93 93  
Fax 022 850 93 92  
communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication:

**Elisabeth Gabus-Thorens**

#### Coordination:

**Suzanne Oguey**, Déléguée développement durable.

Ont contribué à cette édition :

**Maria N. Canal**, rédactrice indépendante,

**Marthe Fincati**, TPG, **Elena Giario**,

Responsable des activités sociales,

**Emmanuelle Vidal**, Mairie de Bernex,

**Mario Rodriguez**, Secrétaire général

adjoint

Crédits photos (n° de page) :

**F. de Limoges** (1, 3, 12, 13)

**Etat de Genève** (5)

**Mairie de Confignon** (6, 7)

**Mix et remix** (14)

**Aline Adler** (15)

Impression:

**Imprimerie G. Chapuis SA**

Imprimé sur du papier 100% recyclé  
(Certifié FSC®Recycled, Ecolabel Européen, Ange Bleu et ISO 14001)





Leur tri est simple et sans nuisance grâce à « La p'tite poubelle verte ».



Ils constituent plus du tiers du contenu de nos poubelles.



Leur traitement coûte moins cher que l'incinération.



Ils contiennent plus de 90% d'eau et n'ont rien à faire dans une usine d'incinération.



Leur valorisation permet de produire du biogaz et du compost utile pour les agriculteurs.

## LE DOSSIER

→ téléchargez le flyer d'information sur [confignon.ch](http://confignon.ch) > actualités

# Zoom sur La p'tite poubelle verte



*Vous avez été informés dans le Confi'lien de septembre qu'une vaste campagne de distribution et d'information avait été lancée par l'Etat de Genève en septembre, relayée par les Communes. Alors que les poubelles ont été distribuées en porte-à-porte dès le mois d'octobre à Confignon, ce dossier est consacré aux déchets et plus spécifiquement aux déchets de cuisine, afin de rappeler pour quelles raisons il est important d'adopter la p'tite poubelle verte, de préciser ce qui change pour vous et plus particulièrement dans votre commune.*

*Dans un article de cette édition, vous pourrez également prendre connaissance des résultats enregistrés en 2015 en matière de tri des déchets à Confignon.*

*Le Service extérieur de la Mairie joue quant à lui un rôle non négligeable lié à la gestion des déchets, notamment en veillant à la propreté des espaces publics et des écopoints d'apports volontaires. C'est l'occasion ici de vous présenter ce Service et les différentes tâches qu'il assume au quotidien.*

## La p'tite poubelle verte pour booster notre taux de recyclage

Sous la pression de la Confédération, le Canton de Genève vise à obtenir 50% de taux de valorisation des déchets en 2017 grâce à deux mesures principales qui doivent être mises en œuvre par et dans les communes.

La première mesure doit permettre une augmentation massive de la collecte des déchets de cuisine et cette thématique est au centre de ce dossier.

Quant à la seconde action, elle concerne les entreprises (PME et PMI). Aussi appelée «suppression des tolérances communales» en matière de collecte des incinérables, la mesure vise à se conformer au principe du pollueur-payeur en ne collectant plus gratuitement les ordures ménagères des entreprises. Si cette mesure est déjà appliquée dans les communes qui comptent de nombreuses PME, sa mise en route se révèle plus délicate dans les communes qui comprennent majoritairement des «micro-entreprises», comme c'est le cas à Confignon. La fin des dites «tolérances communales» étant fixée à 2017, un nouveau règlement des déchets sera prochainement établi, avec l'appui d'informations issues du Service cantonal concerné, permettant ainsi d'harmoniser quelque peu les conditions édictées par les différentes Communes genevoises.

## Une p'tite poubelle verte pour quoi faire et comment le faire?

Une étude réalisée à l'échelle cantonale a révélé que le tiers du contenu des poubelles genevoises est constitué de déchets organiques, alors que cette matière est parfaitement et facilement recyclable et par ailleurs pas du tout adaptée à l'incinération.

Le compostage est une pratique très intéressante puisqu'elle permet à la fois de réaliser un geste écologique et de fabriquer facilement un engrais naturel et non polluant. A ce jour, le compostage constitue l'un des modes de valorisation des déchets organiques les plus efficaces, aussi bien d'un point de vue technique qu'écologique.

En récupérant les déchets de votre cuisine (épluchures, restes de repas...) vous allégez la quantité des ordures ménagères à traiter et vous protégez la qualité des sols.

Le bac aéré qui vous est remis gratuitement permet aux déchets de cuisine de se déshydrater sans nuisances olfactives et l'utilisation d'un sac compostable garantit une meilleure qualité de compost.

### A Confignon:

1'500 p'tites poubelles vertes distribuées en porte-à-porte et lors de stands organisés ou disponibles à la réception de la Mairie (Lu-Ve 8h-12h, Me 17h-18h30)

# JE SUIS UNE VIEILLE TROGNE MAIS JE PEUX ENCORE CHANGER

Les communes et l'Etat de Genève



ET HOP!



DONNEZ UNE 2<sup>e</sup> VIE À UNE POURRITURE

## Pourquoi adopter La p'tite poubelle verte?

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Le tri des déchets de cuisine est généralement réalisé avec un bac fermé et des sacs plastiques, posant deux problèmes majeurs:	En utilisant le nouveau kit de tri dont l'efficacité a été testée en 2015 auprès de 8'000 ménages, on évitera ces inconvénients:
Les déchets se mettent rapidement à fermenter, générant mauvaises odeurs et formation de jus.	Le bac aéré associé à un sac compostable permet aux déchets de se déshydrater, supprimant les nuisances olfactives.
De nombreux fragments de sacs plastiques se retrouvent dans le compost, altérant sa qualité.	L'utilisation de sacs compostables garantit une qualité optimale du compost produit.

Des rouleaux de sacs compostables compatibles avec «La p'tite poubelle verte» sont en vente dans la plupart des magasins du canton.

### Quelques conseils:

- Utilisez toujours un sac (compostable) pour les déchets de cuisine; il empêche la fermentation et par là-même les nuisances (odeurs et jus).
- Le sac compostable devrait être changé au minimum une fois par semaine (attention: un sac dit biodégradable ne se décompose pas totalement; utilisez les sacs ad hoc).
- Tout ce qui ira dans La p'tite poubelle verte n'ira plus dans la poubelle des déchets incinérables... il n'y aura donc pas plus d'odeurs qu'avant!
- Facilitez-vous la vie avec une «poubelle de table» que vous versez régulièrement dans la p'tite poubelle verte placée par exemple sur un balcon, à l'air libre.
- Les sacs compostables ont une durée de vie de 18 mois. Inutile de faire de grandes réserves!

### Cinq bonnes raisons de recycler les déchets de cuisine:

- Ils constituent plus du tiers du contenu de nos poubelles.
- Ils contiennent plus de 90% d'eau et n'ont rien à faire dans une usine d'incinération.
- Leur tri est simple et sans nuisance grâce à La p'tite poubelle verte.
- Leur valorisation permet de produire du biogaz et du compost utile pour les agriculteurs.
- Leur traitement coûte moins cher que l'incinération.



## Déchets organiques: Ce qui change pour vous

### LE SAC EN PLASTIQUE SE MUE EN SAC COMPOSTABLE

Les sacs en plastique verts (avec le hérisson, estampillés «compost») couramment utilisés jusqu'ici ne seront plus admis pour contenir les déchets organiques (que ce soit des déchets de cuisine ou de jardin) et ils ne se trouvent d'ailleurs plus dans les commerces (a priori depuis septembre). Les nouveaux sacs disponibles dans la plupart des commerces sont compostables (minimum 7 litres) et munis du logo OK compost ou OK HOME Compost.

Le picto du hérisson, qui a également été le symbole du «compost» pendant de nombreuses années, est ainsi appelé à disparaître. S'il vous reste des sacs verts en plastique vous pouvez bien entendu en faire usage pour récolter vos ordures ménagères incinérables, mais ne les utilisez plus jamais pour les matières organiques; plastique et matière organique ne font pas bon ménage!

### LEVÉE PORTE-À-PORTE

L'ensemble des immeubles (sauf quartier de Cressy) et des villas devront impérativement se munir d'un container ad hoc (bac à roues vert) pour la levée de leurs déchets organiques. Cette exigence figure d'ailleurs dans le règlement des déchets de Confignon (mars 2007). En effet, suite à la disparition des sacs en plastique verts, les déchets de jardin doivent être déposés en vrac dans les conteneurs verts ou déposés dans les espaces de récupération (ESREC) au moyen de sacs réutilisables en vente dans les magasins spécialisés.



## Pas encore de container vert en bas de votre immeuble ou de votre villa? Pas le bon picto?



**DÉCHETS ORGANIQUES = déchets de cuisine et de jardin, à l'exception des branchages.**

Si vous souhaitez diminuer les nuisances spécifiques aux biodéchets (odeurs et jus), il existe un nouveau container ad hoc. La levée hebdomadaire se fait toujours le mercredi après-midi, comme par le passé.

Pour acquérir un container spécifique biodéchets (diminution des nuisances olfactives), veuillez passer commande auprès d'une des deux entreprises réalisant les levées à Confignon: Chevalley (Lully): 022 777 17 74 / [chevalley-trans@safemail.ch](mailto:chevalley-trans@safemail.ch) ou Serbeco (Satigny): 022 341 15 20 / [info@serbeco.ch](mailto:info@serbeco.ch) Coût d'un bac de 240 litres: 189 francs. Des pictos autocollants (pour grands bacs) *La p'tite poubelle verte* sont disponibles à la réception de la Mairie.

Les containers verts à 4 roues (800 litres pour les immeubles ou propriétaires regroupés), ainsi que les containers à 2 roues (240 litres) «traditionnels» peuvent continuer d'être utilisés avec le picto adéquat désignant leur contenu (voir exemple ci-dessus).

Malgré l'obligation pour chaque immeuble / maison de disposer d'un container vert pour les déchets organiques, certains éco-points situés dans le village bénéficient également dès le mois de décembre d'un container pour les déchets de cuisine afin de faciliter la gestion des déchets des immeubles proches des terriers. Les déchets de jardin et branchages peuvent quant à eux toujours être déposés dans la benne ad hoc de la déchetterie communale ou à l'ESREC de Châtillon (route d'Aire la Ville).

### BRANCHAGES

Pour des raisons d'incompatibilité durant leur traitement ultérieur (compost ou biogaz), Les branchages (coupes d'arbres, déchets ligneux) ne devront pas être mélangés avec les autres déchets organiques. ils feront l'objet de quatre nouvelles levées spéciales en porte-à-porte : les 25 avril, 9 mai, 27 juin et 7 novembre 2017, à déposer en fagots ou dans un container. En dehors de ces dates, veuillez apporter vos branchages directement à l'ESREC de Châtillon.

### TERRIERS OU ÉCO-POINTS À CRESSY

Dans le quartier des immeubles de Cressy qui fonctionne uniquement en apport volontaire, les cinq terriers (avec le logo du hérisson ou déchets de cuisine) seront tout prochainement remplacés par six terriers spécifiques biodéchets, conçus pour répondre aux enjeux de collecte des déchets organiques (nuisances olfactives et jus). Les éventuelles adaptations nécessaires seront réalisées après une période d'observation.

### COMPOST INDIVIDUEL

Les propriétaires de villas peuvent composter les déchets verts dans leur jardin grâce à un composteur individuel. Il est possible d'accélérer la décomposition soit avec des activateurs biologiques, soit avec le lombricomposteur.

Une brochure pratique sur le compostage individuel «Composter dans son jardin», éditée par le Canton de Genève, vous guide pas à pas pour réussir votre propre compost. Vous la trouverez à la réception de la Mairie ou sur Internet: [ge.ch/dechets/publications/](http://ge.ch/dechets/publications/)

Pour conclure, la Mairie souhaite vivement que la mise à disposition de ces nouvelles poubelles vertes vous incitera à trier plus et mieux. De notre côté, nous observerons l'évolution de la gestion des déchets et chercherons à répondre au mieux aux éventuelles adaptations à apporter en la matière. Merci d'avance de votre compréhension et de votre participation à un recyclage 100% local en cycle fermé.

→ Pour en savoir plus:  
[laptitepoubelleverte.ch](http://laptitepoubelleverte.ch) et le site  
général du Canton (pour l'ensemble  
des déchets): [ge.ch/dechets](http://ge.ch/dechets)  
Voir également l'article 100'000 «P'tites  
poubelles vertes» pour le tri de nos

déchets de cuisine, paru dans le Confli'lien  
de septembre, page 8.  
Pour toute question ou en cas de doute,  
veuillez prendre contact avec la Mairie:  
022 850 93 93 ([info@confignon.ch](mailto:info@confignon.ch)), ou appe-  
ler le 022 546 76 00 (info Service cantonal).

Retrouvez les informations principales  
relatives au tri des déchets dans  
le calendrier communal 2017 et sur  
le site: [confignon.ch](http://confignon.ch)

## Le Service extérieur à votre service

70 kilomètres de routes et chemins, 24 hectares de bois, des espaces publics, des espaces verts, le cimetière... les tâches quotidiennes du Service extérieur sont multiples et nombreuses. À ces tâches, n'oublions pas d'ajouter les livraisons de tables, le déneigement, la mise en place des manifestations ou encore les «tournées poubelles publiques»... Rédiger une liste de l'ensemble de ces tâches reviendrait à remplir trois pages de ce journal.

Le Service extérieur est composé de sept personnes pour un taux d'occupation total de 670%. L'une de ses tâches hebdomadaires est la tournée des terriers et/ou ecopoints pour le ramassage d'encombrants laissés sur ces sites qui ne sont pas destinés à cet usage. Cela monopolise deux personnes durant une demi-journée par semaine, notamment le lundi matin.

Mais le Service est également en charge de maintenir la propreté des lieux publics. Le lecteur que vous êtes a certainement déjà vu la balayeuse qui sillonne tous les recoins de la commune afin d'enlever les déchets qui sont jetés (papiers, mégots...) ou les feuilles en automne.

Une fois l'automne passé, le Service doit être en alerte pour le déneigement et le salage des routes. Alors que nous dormons encore, il n'est pas rare que le personnel du Service soit déjà à l'œuvre à 4 heures du matin pour un salage des chemins suite à une alerte émanant de l'Aéroport.

C'est là une des caractéristiques de ce Service: la diversité des tâches. Certes, certaines sont permanentes durant toute l'année, mais chaque saison apporte ses propres tâches: déneigement en hiver, tontes en été, plantations au printemps, en été et en automne. Avec la réalisation de la renaturation de l'Aire, ce ne sont pas moins de deux kilomètres de tonte supplémentaires qui attendent les collaborateurs du Service.



A travail supplémentaire, machines supplémentaires! Dans un souci de plus grande efficacité, le Conseil municipal a accepté une demande de crédit au mois de septembre afin de doter le Service de véhicules supplémentaires. De plus, suite à la fusion des compagnies des sapeurs-pompiers de Bernex et Confignon, des locaux ont été libérés et des travaux ont été réalisés au Centre intercommunal de voirie (CIV), permettant de stocker matériel et véhicules et de bénéficier de locaux dignes de ce nom.

À l'origine, les locaux du CIV étaient destinés à ce Service. L'avantage de la situation de ces locaux réside dans les collaborations plus directes qu'ils permettent avec les services de voirie de Bernex et d'Onex. En effet, ce centre est partagé entre les trois communes.

Les travaux réalisés au CIV ont consisté à installer dans les sous-sols des étagères pour le stockage du matériel et des machines. Au rez-de-chaussée, un emplacement pour les véhicules ainsi que des vestiaires ont été prévus. Enfin,

l'étagage permet d'avoir un local de pause ainsi qu'un bureau pour le traitement des tâches administratives. Pour la bonne marche du Service, le local de stockage du chemin de Sous-le-Clos est conservé. Il servira pour l'entreposage saisonnier de certaines machines-clés et permettra d'éviter les déplacements jusqu'au CIV durant la journée, lorsque le Service œuvre au centre du village.

L'année 2017 verra ce Service être davantage sollicité sur les bords de l'Aire. Beaucoup de tâches sont réalisées sans que l'on s'en rende compte. Ce manque de visibilité amène parfois à une mauvaise compréhension de la difficulté pour ce Service à intervenir sur-le-champ lors d'une demande spécifique. N'oublions pas que Confignon est une commune qui s'étire entre Rhône et Aire. Lorsqu'on croise un collaborateur du Service, ayons en tête qu'il est là pour tenter de rendre notre quotidien des plus agréables... c'est dans tous les cas le but qu'il poursuit.

### Les résultats du tri des déchets en 2015

Cette fameuse barre des 50% de déchets recyclables à «sauter» à très court terme, soit pour l'année 2017, nous a parfois fait croire que nous étions une bonne fois pour toutes sur la bonne voie (voir 2013 et 2014).

Certes, les progrès dans notre gestion des déchets sont visibles sur le moyen et surtout sur le long terme, mais la stabilité n'est pas encore avérée. En effet, les résultats de 2015 ont reculé de quelques points, même si les données chiffrées nécessitent souvent d'être analysées avec certaines réserves.

### Quelle quantité de déchets incinérables et organiques produits à Confignon ?

La moyenne des déchets produits par habitant et par année sur 5 ans nous indique la tendance générale impactant notre environnement.

Confignon	2011	2012	2013	2014	2015	communes genevoises 2015 <sup>2</sup>
Moyenne déchets ménagers <sup>1</sup> par habitant	228 kg	229 kg	220 kg	206 kg	<b>209 kg</b>	223 kg
Moyenne déchets organiques par habitant	116 kg	121 kg	124 kg	117 kg	<b>95 kg</b>	64 kg
Moyenne déchets recyclés par habitant	201 kg	212 kg	216 kg	216 kg	<b>198 kg</b>	168 kg
Taux de recyclage	46.8 %	48.1 %	49.6 %	51.2 %	48.6 %	42.9 %

<sup>1</sup> Déchets ménagers incinérables    <sup>2</sup> Total sans les espaces de récupération cantonaux ESREC (taux avec les ESREC = 45.4 %)

En 2015, la production des déchets incinérables est repartie légèrement à la hausse et la collecte des déchets organiques a malheureusement continué de baisser, de même que l'ensemble des déchets recyclés. La campagne des *P'tites poubelles vertes* devrait donc apporter une réponse positive pour la suite, si ce n'est en 2016, du moins en 2017 et de manière marquée nous l'espérons.

### Les déchets recyclables

C'est l'occasion ici de rappeler quelques éléments d'information pour le tri de ces déchets et leur lieu de collecte. Le PET est récupéré dans deux points communaux: la déchetterie du village et l'éco-point élargi de la rue Jollien. Comme ce sont les commerces qui perçoivent la taxe de recyclage de cette matière, nous vous encourageons à leur remettre vos bouteilles en PET vides lorsque vous allez faire vos courses (tous les commerces sont tenus de disposer de bacs pour le PET). Sur

l'ensemble du territoire communal, il existe 20 terriers de récupération du papier, 4 pour le verre, 2 pour les vêtements usagés et 2 pour les capsules Nespresso. Sauf dans le quartier des immeubles de Cressy - équipé en terriers pour l'ensemble des déchets - vous pouvez également bénéficier de 6 levées spéciales annuelles pour le papier, 7 pour le verre, 8 pour les encombrants ainsi que 4 nouvelles levées spéciales pour les branchages (voir dossier).

Ces informations sont disponibles dans le calendrier communal qui vous est envoyé en début d'année. Il comprend tant les dates des principaux événements déjà connus que celles des différentes levées des déchets. Gardez-le précieusement pour vous y référer ou rendez-vous sur le site Internet de la Commune.

Enfin, les personnes qui le souhaitent peuvent également se rendre à l'Espace de récupération du Site de Châtillon (route d'Aire-la-Ville) afin d'y déposer leurs déchets spéciaux (par exemple huile de vidange), de grandes quantités de déchets ou encore pour bénéficier de l'ensemble de la palette des points de collecte souhaités, tout en ayant la possibilité de recevoir du compost gratuit.

### Coût du traitement des déchets

Sur un plan financier, la gestion des déchets a représenté un coût global net de 778'443 francs en 2015 (charges et amortissements moins revenus), soit une baisse de 3,2% par rapport à l'année précédente. Quant au coût net par habitant, il est passé de 180 à 172 francs en 2015.

## Aménagement, travaux, mobilité

### Bernex-Est: la suite

#### Plan directeur de quartier (PDQ) Bernex-Est, nouvelle mouture

Suite aux votes des résolutions des Conseils municipaux de Bernex et de Confignon, le PDQ a été affiné et modifié conformément aux différentes demandes des deux délibératifs. Pour mémoire, le Conseil municipal de Confignon l'avait approuvé moyennant des amendements et des réserves, alors que celui

de Bernex l'avait refusé avec des remarques. Compte tenu de ces votes divergents et des modifications apportées au document, le Comité de pilotage a souhaité que les membres des deux Conseils votent une nouvelle fois le PDQ, contrat liant les autorités communales et cantonales.

#### Modifications de limites de zones

Le projet de loi de modification des limites de zones (déclassement) sur Bernex-Est a été

approuvé au mois de juin par les deux Communes. Comme cela est usuel, la procédure d'opposition, permettant à toute personne de faire des remarques et de s'opposer, s'est déroulée du 17 octobre au 17 novembre.

Ce projet de loi est à l'étude auprès de la commission d'aménagement du Grand Conseil, laquelle a auditionné les autorités communales sur ce projet de loi conformément à la pratique. Après une série d'auditions, le Grand Conseil votera ce projet de loi en plénière.

## Cherpines – une densification en discussion

Selon l'information donnée dans notre dernière édition, des ateliers réunissant des associations communales, des élus et des acteurs privés se sont déroulés pour étudier ensemble les pistes de densification envisageables dans le quartier des Cherpines, l'objectif étant de ne pas dénaturer le projet initial d'une part et, d'autre part, de connaître les limites au-delà desquelles la qualité de vie des futurs résidents serait péjorée. Ces ateliers ont permis d'alimenter les discussions et décisions lors de la séance du Comité de pilotage du 30 novembre.

Notons que les deux ateliers ont porté sur les formes urbaines et les espaces publics. La question épineuse de la mobilité n'a pas été abordée dans cette première phase, elle le sera lors de la prochaine séance d'atelier du mois de janvier. Les Communes de Confignon et de Plan-les-Ouates seront très attentives aux solutions proposées.

## Etude de modération de trafic au chemin de Vuillonex

Lancée il y a un peu plus d'une année, puis mise en veille, l'étude sur la modération de trafic au Vuillonex a redémarré à l'automne. L'objectif de cette étude consiste en une mise à 30 km/h du chemin, conformément au Plan directeur communal. L'enjeu principal est de diminuer les nuisances perçues par les riverains de ce chemin avec les véhicules de transit, en

particulier aux heures de pointe. L'étude permettra d'offrir les éléments d'aménagement nécessaires en vue de cette modération.

## Mise en sens inverse des chemins de Chaumont et Tréchaumont

Depuis le 24 octobre dernier, le sens de circulation des chemins de Chaumont et Tréchaumont a été inversé. S'agissant d'un test d'une durée maximale d'une année, et comme cela a été indiqué lors de la séance publique du 17 octobre, cette mesure peut être interrompue à tout moment s'il est constaté des dysfonctionnements. L'objectif de cette mesure consiste à fluidifier la circulation sur la route de Chancy en diminuant le trafic de transit par le chemin de Chaumont. Un bilan régulier sera dressé et des comptages sur les chemins Sous-le-Clos et Vuillonex seront réalisés afin de vérifier l'impact du report de trafic. Si le test ne s'avère pas convaincant, la mesure pourra être stoppée. Notons que la piste cyclable souhaitée par la Commune a été mise en place.

## Changements sur la ligne S des Transports publics genevois

Comme l'a révélé la presse, la ligne S en direction de la gare de Satigny ne passe plus par la route de Soral depuis le 11 décembre. La ligne S raccourcie part du P+R Bernex en direction de Satigny.

Toutefois, les usagers qui empruntaient la ligne S sur la route de Soral ne sont pas pénalisés. En effet, la ligne 42 venant de Carouge-Rondeau a été modifiée et passe depuis Lully par la route de Soral. En termes de fréquence, la ligne est légèrement meilleure avec deux courses supplémentaires par rapport à la ligne S (voir également dans ce journal l'article des TPG concernant les changements pour la Champagne et le tout-ménage des TPG).

## Enquêtes publiques

Plusieurs enquêtes publiques ont eu lieu ces derniers mois:

1. Enquête publique No 5318 «Mise en place d'une zone bleue-macaron à Confignon» du 27.09.2016 au 27.10.2016
2. Enquête publique No 5319 «Mise en place d'une zone bleue-macaron à Confignon Cressy» du 27.09.2016 au 27.10.2016
3. Enquête publique concernant le projet de plan général d'évacuation des eaux (PGEE) du 06.09.2016 au 04.11.2016
4. Enquête publique No 5321 «Stationnement» pour la création de places de stationnement au chemin de Moulaz (Mairie) du 11.10.2016 au 11.11.2016
5. Enquête publique No 5325 «Stationnement» pour l'interdiction du stationnement sur les chemins de Moulaz et Grands-Champs (Plaine de l'Aire) du 11.10.2016 au 11.11.2016

## Transports publics

## stpg Nouveautés dès le 11 décembre 2016

### Lignes plus directes et améliorations de parcours

Réorganisation de la desserte de la Champagne pour améliorer les temps de parcours et optimiser les déplacements vers le centre-ville.

### Qu'est-ce qui change à Confignon ?

- La ligne S voit son parcours supprimé de Sézenove à Croisée Confignon.
- Son futur parcours:  
Croisée Confignon – Satigny

- La ligne 42 reprendra le parcours de la ligne S entre Lully et P+R Bernex.

Elle permettra un gain de temps entre Certoux et Croisée de Confignon. Elle effectuera son terminus à Palettes la nuit et le dimanche.

- La ligne 42 offre une liaison directe vers la ZIPLO et les Palettes, ainsi qu'avec les zones commerciales à Carouge et La Praille (sauf la nuit et le dimanche)
- Les nouveaux horaires peuvent être consultés sur le site des TPG.

### Fréquence de la ligne 42:

toutes les 15 min en heure de pointe  
(20 min en heure creuse)  
30 min / 45 min le samedi et 45 min le dimanche

→ Tous les horaires sont disponibles sur [tpg.ch](http://tpg.ch)  
Retrouvez toutes les nouveautés du réseau sur [tpg.ch](http://tpg.ch)

## Énergie + Écologie = Économies

Dans son engagement pour une société à 2000 watts, la Commune met le solaire à l'honneur !

En 2017, une subvention sera offerte pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits d'immeubles et propriétés sis sur le territoire de la commune de Confignon. Cette prise en charge de 10% du montant (H.T.) des travaux s'inscrit dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables sur le sol communal à l'horizon 2035 et renforce la politique durable dont nous sommes si fiers. N'attendez pas et consultez le formulaire de pré-inscription sur le site de la Commune !

Encore hésitants ?

Contactez-nous et nous répondrons à toutes vos questions !

→ Contact: Maria Canal (m.canal@confignon.ch)

## Favoriser le vote des jeunes citoyens: une priorité pour notre Conseil municipal

Easyvote est un programme de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes. Né suite au constat de la faible participation des 18-25 ans aux votations, il souhaite éveiller l'intérêt politique des jeunes et les initier à l'exercice de la démocratie directe.

Lors de sa séance du 10 mai dernier, le Conseil municipal a accepté la motion «pour l'encouragement à la participation civique des jeunes citoyens», soulignant ainsi sa volonté d'engager des moyens pour renforcer les connaissances politiques de la population et en stimuler la participation.

Dès 2017, les jeunes de 18 à 25 ans et les nouveaux citoyens - naturalisés depuis moins de 5 ans - recevront à chaque votation populaire un courrier contenant la brochure Easyvote. Ces documents, au graphisme attractif, permettent de comprendre plus facilement les sujets soumis à votation. Ils sont réalisés par des jeunes, sur la base des documents officiels. Tout comme ces derniers, ils sont politiquement neutres.

Des mesures d'accompagnement sont à l'étude au sein de la Commission sociale, logement et communication. En effet, les statistiques montrent que l'efficacité de cette mesure sur la participation est accrue lorsque les jeunes ont l'occasion de se rencontrer, de participer aux débats, d'échanger sur la chose publique.

→ Pour en savoir plus: [www.easyvote.ch](http://www.easyvote.ch)



**CITÉ DE L'ÉNERGIE** n. f.  
Ville qui passe son présent à préparer le futur.

Voir aussi : économies d'énergie, exemplaire, visionnaire

**Cité de l'énergie**  
european energy award

suisseenergie.ch  
citedelenergie.info

**suisseenergie**  
Notre engagement: notre futur.

## Obtenir un job d'été 2017 à la Mairie, réservé aux jeunes

Chaque année, la Mairie engage des jeunes durant la période des vacances scolaires d'été.

Pour l'année 2017 (période du 26 juin au 18 août 2017), l'ouverture des inscriptions aura lieu le lundi 30 janvier dès 8 heures via le téléchargement des documents sur le site de la Commune sous [confignon.ch](http://confignon.ch). Les documents complétés sont à déposer ou à envoyer à la Mairie. Le dernier délai pour s'inscrire est fixé au vendredi 12 mars à 12 heures.

**Les candidats seront tirés au sort par le Conseil administratif in corpore** le jeudi 16 mars. Chaque candidat sera informé de son engagement ou non par courrier le 31 mars.

Les auxiliaires ayant déjà travaillé à deux reprises en été au sein de la Commune ne seront pas retenus et ce dans le but de favoriser un tournus et de donner une chance à toutes et à tous.

Les critères de sélection sont:

- Être domicilié dans la commune de Confignon
- Avoir 16 ans révolus
- Être en bonne forme physique
- Les périodes choisies

La durée de l'engagement est de deux semaines.

## Du nouveau du côté de la FASe

A la fin juillet 2016, Monsieur Humberto Lopes a quitté la FASe pour rejoindre le Département de l'instruction publique. M. Lopes a œuvré sur notre région, d'abord comme travailleur social hors murs (TSHM), puis comme coordinateur de l'équipe du BUPP durant plus de quinze ans. Avec d'autres professionnels du social, il a mis sur pied et développé le dispositif mobile Bus Unité Prévention Parcs (BUPP), qui se déplace à la rencontre des jeunes se réunissant dans l'espace public.

Durant ces années, il a côtoyé maints jeunes, parents, professionnels, politiques; avec son attitude chaleureuse et son engagement sans

faillie, il a porté d'innombrables projets avec ses collègues et amis TSHM.

Il a notamment initié les voyages d'entraide qui ont emmené de nombreux jeunes de notre commune à la découverte de pays lointains, à la rencontre d'autres modes de vie, avec souvent à la clé une remise en question.

Le Conseil administratif et le Conseil municipal de Confignon tiennent à le remercier très sincèrement pour la richesse de sa contribution au développement des activités jeunesse dans notre région.

Cela n'a pas été une mince affaire de lui trouver un remplaçant... mais c'est enfin officiel. Monsieur Gil Palau prendra ses fonctions à 100% dès le 1er janvier 2017.

Formé à l'animation ainsi qu'à l'éducation spécialisée, M. Palau travaille depuis de nombreuses années dans le secteur social. Il a œuvré en tant que travailleur social hors murs, mais également dans des structures éducatives ainsi que dans une institution s'occupant de réduction des risques liés aux drogues.

Ses compétences en termes de management et de gestion d'équipe, d'analyse de l'environnement social et de gestion de projets, ainsi qu'en matière d'accompagnement et de relation d'aide auprès de personnes en difficulté seront précieuses pour l'équipe du BUPP.

Nous lui souhaitons une très cordiale bienvenue et beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

## Arnaques téléphoniques aux aînés

Il en a été question dans plusieurs quotidiens ces derniers temps, les arnaques téléphoniques par les numéros 0900 se multiplient. Plus particulièrement, nous avons été informés d'une démarche menée par des personnes malintentionnées visant les seniors de la commune.

Lors d'un appel, se disant mandatées par la Commune pour présenter de nouvelles prestations gratuites, les personnes au bout du fil demandent aux aînés de rappeler le numéro 0901 901 033 (numéro surtaxé) ou un autre numéro avec indicatif régional.

Or, la Commune de Confignon n'a rien à voir avec ces téléphones.

Les informations de la Mairie vous sont toujours transmises par le biais du journal communal ou de lettres personnalisées. Si un projet devait nécessiter des appels téléphoniques (comme, par exemple, l'action mise sur pied en cas de canicule), la prochaine prise de contact par téléphone vous sera toujours annoncée par un courrier.

De plus, la Commune ne vous demandera jamais de rappeler un numéro payant.

→ *Le service des activités sociales et la réception de la Mairie sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.*

## Des seniors en mouvement...

Suite à la demande des habitants de l'immeuble Cressy Plus, la Mairie a contacté Gymnastique Seniors Genève (GSG) pour organiser un cours dans la salle polyvalente de l'immeuble.

C'est désormais chose faite. Les mardis de 14h30 à 15h30 (hors périodes de vacances scolaires), Mme Ariane Gudet, monitrice, propose un cours «Mobilité et Plaisir» à la rue Edouard-Vallet 18. Cette activité est ouverte à tous les seniors de

la commune; les formalités d'inscription et le paiement (tarifs très abordables) s'effectuent directement auprès de GSG et il est possible de bénéficier d'une leçon découverte. Qu'attendez-vous?

→ *Plus de renseignements à la Mairie ou auprès du secrétariat de Gymnastique Seniors Genève: 022 345 06 77 ou [admin@gymseniorsge.ch](mailto:admin@gymseniorsge.ch)*

**Gaz Vitale Vert**

**Fait ici, pour ici.**

**Gaz Vitale Vert, neutre en CO<sub>2</sub> et avec du biogaz genevois.**

[www.sig-vitale.ch](http://www.sig-vitale.ch)

LES ÉNERGIES SIG

## Chemins, routes et trottoirs enneigés

Avec le retour de l'hiver, la Mairie tient à rappeler quelques principes concernant les mesures à prendre lors du retour de la neige et des basses températures.

Les employés du Service extérieur ont comme mission de dégager des voies de passage sur les routes, chemins, places, trottoirs appartenant au domaine public ou privé communal.

Nos sept collaborateurs ne peuvent, malheureusement, pas intervenir en même temps sur tout le territoire et ont également l'obligation de programmer leurs interventions selon la législation en vigueur, par exemple en dégagant les voies de bus en priorité, puis les routes principales, etc. Les routes, places et chemins privés sont de la compétence des propriétaires qui devront prendre eux-mêmes et à leurs frais les dispositions nécessaires pour faire évacuer la neige et éviter le verglas.

En suivant les principes de préservation de notre environnement, les employés salent les routes avec parcimonie. Certains lieux ne présentant pas de danger particulier peuvent être non salés. Malgré nos interventions, nous vous recommandons de vous munir de bonnes chaussures, d'équiper vos véhicules en conséquence et d'adapter votre conduite aux conditions météorologiques. Vous pouvez également obtenir d'autres recommandations sur le site du Bureau de prévention des accidents, bpa.ch

## DANS LE RÉTROVISEUR



### Première Semaine du Goût à l'Auberge de Confignon

Stands de producteurs locaux et atelier de cuisine pour les petits



### Inauguration de l'exposition d'automne

La passion du patchwork

→ Toutes les photos sur [confignon.ch](http://confignon.ch) > Découvrir > Photos & Vidéos

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 27 septembre 2016

Ce Conseil municipal (CM) de rentrée, après avoir accepté deux demandes de crédit, l'une pour remplacer les fenêtres de la Mairie et celles de l'ancienne école, l'autre pour équiper en véhicules neufs le Services extérieur, n'allait en fait aborder qu'un point sensible: celui des zones réservées, au sujet desquelles des pétitionnaires avaient demandé aux conseillers municipaux de se prononcer. Le préavis de la Commission aménagement et durabilité (CAD) fut suivi par le Conseil, et les pétitionnaires ont été déçus. En gros, le CM ne remet pas en cause le principe même de zones réservées – principe qui implique à terme la disparition de la zone villas

entre Onex et Confignon -, par contre, il soutient les pétitionnaires là où ils disent que l'Etat limite arbitrairement la liberté des propriétaires. Une lettre sera donc adressée au DALE pour donner le point de vue du CM.

Pour le reste, Madame Elisabeth Uldry-Frossard a été assermentée (groupe PDC) et remplace donc M. Tedeschi à la présidence de la Commission de la culture.

Dans le prochain Confi'lien, je vous parlerai du CM de novembre, CM consacré à l'examen du budget présenté par l'exécutif. Au terme d'un effort quadriennal, sans surprise, le budget 2017 est équilibré, mais, au-delà des chiffres, l'essentiel, c'est le sentiment du citoyen qui juge si ses deniers sont bien ou mal utilisés et

qui apprécie ou non les efforts de ses élus pour que Confignon reste, pour de longues années encore, l'endroit agréable à vivre qu'il a été jusqu'à maintenant.

D'ici là, je vous souhaite à tous de commencer la nouvelle année dans les plus heureuses dispositions.

*Joël Frauenfelder,  
Président du Conseil municipal*

→ Les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu les mardi 31 janvier, 7 mars et 4 avril à la Salle communale à 20h30. Les séances sont publiques.

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### Exposition pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de Mémoire de Confignon

- Oh regarde, il y a Jean-Pierre!
- Tu te souviens quand on se retrouvait à la laiterie?
- Et le Père Machin, on en avait peur, on se cachait quand on le voyait arriver!
- Ça c'était la maison de mon oncle!

Quel plaisir d'entendre les nombreux visiteurs de notre exposition égrener ensemble quelques souvenirs, s'extasier sur un coin disparu, sur un événement oublié, ou encore sur un personnage auquel on ne pensait plus!

Réminiscences d'un passé pas si lointain et pourtant si différent, remise en perspective d'événements, histoires à raconter, émotions, échanges et convivialité: partage d'histoires vivantes autour d'un territoire qui est le plus beau puisque c'est le nôtre!

Certains étaient venus de loin, certains sont revenus plusieurs fois pour tout voir, ne rien perdre.

Et les habitants arrivés plus récemment? Soyons honnêtes, il n'y en a pas eu beaucoup, mais gageons qu'ils ont découvert un passé haut en couleur, des hommes et des femmes assumant de lourdes tâches pour assurer leur



subsistance, fatigués par le travail, mais prêts à s'amuser, à se retrouver pour fêter quelque chose, des hommes et des femmes prêts à défendre la qualité de leur lieu de vie, mais capables de s'ouvrir à un futur différent et de troquer finalement leur charrue à bras contre un ordinateur!

Merci à tous d'être venus si nombreux, merci du plaisir que vous avez eu et que vous nous

avez témoigné. Nous poursuivons notre travail de découvreurs d'histoires, joignez-vous à nous si le cœur vous en dit.

Le Comité

→ Une seule adresse:  
*Freddy Guerne, président,  
memoiredeconfignon@bluewin.ch*

## Dimanche de l'Avent d'Accroch'contes

Trop d'activités? Trop de projets...? Cette année, en effet, nous avons reçu peu de propositions pour l'accueil de nos conteries des «Dimanches de l'Avent».

Nous avons donc décidé d'en modifier la formule: Il n'y aura pas plusieurs «Conteries» dans les familles. En revanche, nous organisons une seule soirée en l'Eglise de Confignon le 18 décembre à 17 h 00.

Nous profitons de l'occasion que nous offre ce message pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont ouvert leur porte fidèlement depuis de nombreuses années et nous espérons vivement que de nouvelles familles se proposeront pour les dimanches de l'Avent de l'année prochaine et des suivantes.

## Le mot du Coteau

Chers amis et amies du Coteau,

L'excursion de septembre a eu beaucoup de succès et nous étions 50 personnes à en profiter. Nous avons même dû refuser certaines demandes, quand bien même le délai des inscriptions pour cette sortie au domaine de «Chaplin» n'était pas échu, mais nous avons atteint notre quota au-delà duquel ce n'était plus gérable.

Tous les participants ont eu grand plaisir à visiter ce musée, bien diversifié et abondamment documenté; le tout suivi d'un repas très «soigné». Par ailleurs, la promenade en petits trains (il nous en a fallu deux) était très agréable, le temps splendide et le tour de St-Saphorin merveilleux en cette fin d'été.

La «saison» des repas au local a repris et si vous avez envie de passer un moment convivial et agréable, venez vous joindre à nous. Ils ont lieu le mardi, selon indication dans notre bulletin mensuel.

Pour ceux et celles qui ont un peu de vague à l'âme, un trop grand stress, des problèmes de sommeil, des douleurs lancinantes, il y a la sophrologie qui a lieu au local le vendredi de 10h30 à 11h30. Le coût d'une séance est de Fr. 15.00 et il est possible de prendre une séance gratuite à l'essai; prière de s'adresser à Anne-Marie au 022 757 65 54.

Amicalement vôtre, fg

## SUR LE BLOC-NOTES

### 16<sup>e</sup> édition du Concours genevois du développement durable



#### Appel à candidatures

Vous êtes une entreprise, une personne, une entité ou un groupement issu des secteurs privé, associatif, public ou parapublic?

Vous avez un projet ou avez réalisé une action exemplaire en matière de développement durable?

#### Participez au Concours genevois du développement durable!

Ce concours comporte trois récompenses:

- la bourse, d'un montant maximum de 30 000 chf, est destinée à soutenir la mise en œuvre d'un projet exemplaire;
- le prix, d'un montant maximum de 10 000 chf, permet de récompenser une réalisation exemplaire;
- la distinction, sans dotation financière, est réservée aux initiatives émanant d'organismes publics ou parapublics.

Délai d'inscription: **30 janvier 2017**

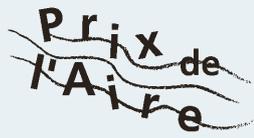
Plus d'informations sur: [www.ge.ch/concours-dd](http://www.ge.ch/concours-dd).



→ Renseignements: M. Jean-Pierre Tombola, Service cantonal du développement durable, PRE  
022 388 19 42, e-mail: [jean-pierre.tombola@etat.ge.ch](mailto:jean-pierre.tombola@etat.ge.ch)

## Concours littéraire Bernex-Confignon

«**Quelque chose a changé...**»,  
nouveau thème du Prix de l'Aire 2017!



L'édition du Prix de l'Aire 2017, concours de nouvelles organisé conjointement par les Communes de Bernex et de Confignon est officiellement lancé!

C'est sur le thème «**Quelque chose a changé...**», thème à la fois ouvert et prometteur de lectures captivantes, que les écrivains amateurs pourront laisser libre cours à leur imagination.

Nous rappelons ici que le Prix de l'Aire est ouvert à toutes et à tous à travers trois catégories de participants: adultes, adolescents et enfants.

Sous forme de nouvelles, les textes devront être remis au plus tard le **6 mars 2017**

- par mail (au format Word) à [e.vidal@bernex.ch](mailto:e.vidal@bernex.ch) ou
- par poste sur CD au format Word à la **Mairie de Bernex, rue de Bernex 311, 1233 Bernex**

Le jury, composé de magistrats, de Conseillers municipaux et de professionnels de la branche aura un mois pour lire tous les textes et désigner les lauréats de chaque catégorie. Les résultats seront rendus publics courant mai et la remise des prix aura lieu le 9 juin à Bernex.

Le règlement et la fiche d'inscription sont à disposition auprès des Mairies ainsi que sur les sites communaux:

[www.bernex.ch](http://www.bernex.ch) et [www.confignon.ch](http://www.confignon.ch)

Alors tous à vos plumes!

## Antigel 2017 – Light my fire!

Du 27 janvier au 19 février 2017, le Festival Antigel revient pour une 7<sup>e</sup> édition qui s'annonce plus chaude que jamais.

Depuis 2011, le Festival Antigel jette des ponts entre les disciplines et les publics et crée la rencontre! Musique, danse, performance, sport, fêtes et créations **Made In Antigel** dans des lieux toujours plus surprenants du territoire des communes genevoises, telle est la ligne artistique du festival qui mise sur l'**insolite** en incitant le décloisonnement artistique.

Festival culturel, Antigel s'implique également dans la vie sociale et politique d'une région en pleine mutation avec, pour ambition, d'attirer l'attention sur les enjeux de demain et de redécouvrir le territoire des communes et son terroir en pénétrant dans des lieux insoupçonnés d'institutions pourtant incontournables ou encore en accompagnant des projets d'urbanisme de grande envergure comme la Halle CFF de Pont-Rouge en 2015 ou le Quartier de l'Étang à Vernier en 2016 qui ont respectivement hébergé le lieu central du festival avant d'être détruits pour faire place à de nouveaux projets immobiliers.

Aujourd'hui, en ayant visité 35 des 45 communes du canton, le festival est réellement entré dans le cœur des Genevois et joue son rôle de cultivateur du terreau genevois. Il constitue un moyen de voyager d'une commune à l'autre en mettant



en valeur les artistes et le patrimoine local. En travaillant main dans la main avec les Communes participantes, Antigel s'attache à façonner les propositions artistiques qui sauront réunir les habitants mais aussi les clubs sportifs, les associations communales ou encore le parascolaire.

Cette année, le festival se déploiera exceptionnellement sur trois semaines, du 27 janvier au 19 février 2017, avec au cœur de sa programmation l'accueil de la onzième édition des Journées de danse contemporaine suisse du 1 au 4 février, qui rassemblera une quinzaine de compagnies suisses.

Avis aux sportifs! Suite au succès rencontré en 2016, la 2<sup>e</sup> Antigel Run se déroulera à nouveau la semaine avant le début du festival, soit le 21 janvier. Un parcours idyllique de 10 km longeant

les quais du Léman avant de s'en aller serpenter à travers les arbres centenaires des Parcs des Eaux-Vives et de La Grange. À la nuit tombée, place au fun avec la course de lumière!

Comme chaque année, le Festival Antigel est heureux de pouvoir s'associer à la Commune de Confignon. On se souvient bien sûr des légendaires soirées électroniques aux Bains de Cressy mais pas que! Pour découvrir toute la programmation 2017, rendez-vous le 7 décembre sur [www.antigel.ch](http://www.antigel.ch)!

→ **Festival Antigel:**

du 27 janvier au 19 février 2017

**Concert folk espagnol «Bigott»:**

le 29 janvier (à l'Eglise de Confignon)

**Soirées électroniques aux Bains de Cressy:**

les 30-31 janvier et 6-7 février

## WinterLiveMusic 2017

### Podium musical par et pour les jeunes de la région

Pour cette nouvelle édition du **WINTER LIVE MUSIC** – organisée comme d’habitude par Bernex et Conflignon, avec le soutien des Communes de la Champagne – un événement toujours aussi varié musicalement vous est proposé. De plus, cette année, aux côtés des services jeunesse communaux et de la FASE, un groupe de jeunes hyper motivés du Forum des jeunes de Bernex participera à l’organisation et à la réussite de l’événement.

Au niveau musical, plusieurs groupes de jeunes musiciens locaux seront programmés,

ainsi qu’une tête d’affiche... surprise! D’autre part, un DJ proposera des sets variés entre les concerts, mélangeant ainsi les ambiances et les styles.

Le but de cette soirée est toujours de proposer un premier podium aux jeunes artistes de la «Champagne» et de compléter la programmation avec des artistes plus expérimentés.

C’est donc avec un immense plaisir que le public est attendu **le samedi 11 février, à la salle communale de Luchepolet, dès 17 h 00** dans une ambiance chaleureuse, festive et dansante pour partager en musique la 14<sup>e</sup> édition du **WINTER LIVE MUSIC** qui s’annonce d’ores et déjà palpitante!



## Théâtre de marionnettes

Les Croquettes vous proposent «**Au lit petite souris**», un spectacle pour les enfants dès l’âge de 4 ans.

Ce spectacle parle du rituel du coucher, des troubles du sommeil, de la peur du noir, des réveils nocturnes, des cauchemars. Il met également en évidence la relation privilégiée que la grand-maman entretient avec son petit-fils. Cette thématique permettra certainement à nos petits spectateurs de bien s’endormir et de faire de beaux rêves! Scénario, script, décors, costumes: Teresa Benson, Eliane Longet et Claudia Zufferey  
Chansons et musique: Jacky Lagger  
**Dimanche 19 mars à 15 h à la Salle communale**, spectacle suivi d’un goûter  
Prix: 5 francs (pour tous).

→ *Réservation conseillée au 022 850 93 93*

## (culture & rencontre)

Cours – Cinémas – Conférences  
Collège de Saussure, 1213 Petit-Lancy

### Conférences scientifiques 2017

aula du collège de Saussure, 20 h, entrée libre  
**20 ans de collaboration avec la Faculté des sciences UNIGE**

### « LE GÉNOME HUMAIN, RÉALITÉ ET FANTASMES »

#### Mercredi 11 janvier: Le siècle du gène

Prof. Bruno Strasser, Institut universitaire de formation des enseignants UNIGE

#### Mercredi 18 janvier: Tests génétiques pour détectives du génome

Prof. Marguerite Neermann-Arbez, Dépt. de médecine génétique et développement, Faculté de médecine UNIGE

#### Mercredi 25 janvier: La génétique médicale

Dre Siv Fokstuen, *privat-docent*, médecin adjointe agrégée, Dépt. de médecine génétique et développement, Faculté de médecine UNIGE

#### Mercredi 1<sup>er</sup> février: En route vers le trans-humanisme (sujet à préciser)

Prof. Denis Duboule, Faculté des sciences UNIGE et Faculté des sciences de la vie EPFL

#### Mercredi 8 février: Le génome, objet d’analyses, de rêves, de fantasmes

Prof. Alex Mauron

Pour la programmation des films CinéSaussure et CinéKid (aula du collège de Saussure), veuillez vous reporter au site [culture-rencontre.ch](http://culture-rencontre.ch), section cinéma.

Langues, arts, culture, développement personnel, corps, informatique... inscription encore possible dans la limite des places disponibles sur le site [culture-rencontre.ch](http://culture-rencontre.ch).



[www.auberge-confignon.ch](http://www.auberge-confignon.ch)



6 place de l’Eglise - 1232 Conflignon - 022 757 19 44 - [info@auberge-confignon.ch](mailto:info@auberge-confignon.ch)